

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Que: -

La résolution suivante :

2021-01-17 AMENDEMENT RÉSOLUTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

CONSIDÉRANT le décret ministériel pour la tenue des séances du conseil municipal à huis clos ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2020-12-21 a été adopté en décembre 2020 par le conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE,
et résolu unanimement :

Proposé par Robert Chrétien
Appuyé par Marilou Carrier

QUE soit ajouter la phrase suivante :

« Que l'heure prévue soit modifiée pour 17h00 pour toutes les séances tenues à huis clos »

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

a été passée et adoptée par le conseil municipal de Sainte-Barbe, lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2021.

Cette résolution fait partie intégrante du procès-verbal du 11 janvier 2021 déposé aux archives de la Municipalité de Sainte-Barbe. Il peut être consulté à mon bureau à l'Hôtel de Ville, au 470, chemin de l'Église, Sainte-Barbe, ou sur le site web de la Municipalité à www.ste-barbe.com où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Sainte-Barbe ce 12^e jour de janvier deux mille vingt et un.



Chantal Girouard
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir signifié l'avis spécial ci-haut, en donnant une copie aux personnes ci-haut mentionnées ou en affichant une copie au domicile ou à son établissement d'entreprise, le 12 janvier 2021 entre 8h00 et 22h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 janvier 2021



Chantal Girouard
Directrice générale/Secrétaire-trésorière